

totale de la sauvagine, suppression de toute capture d'animaux sauvages à des fins mercantiles, humanisation des procédés de sacrifices des animaux d'élevage. Mais bien entendu, chacun d'entre nous doit demeurer libre de choisir une entrecôte Bercy ou une salade, un Vison d'élevage ou une fourrure synthétique.

M.-C. SAINT-GIRONS.

Les journées de la Thermoécologie organisées par l'E.D.F. au Centre Océanologique de Bretagne.

Les journées de la thermoécologie ont réuni, les 15 et 16 novembre 1976, les groupes de chercheurs ayant participé aux études écologiques lancées et financées par E.D.F., dans le cadre de son programme d'implantation de centrales nucléaires sur le littoral.

Les communications présentaient toutes un intérêt scientifique certain et il paraît évident que nombre d'équipes ont pu, grâce aux aides dispensées par E.D.F., approfondir un certain nombre de leurs connaissances.

Les études poursuivies se sont réparties en deux groupes bien distincts :

- Les études effectuées sur le milieu naturel : caractérisation des peuplements à proximité du site d'implantation des centrales nucléaires.
- Les recherches de physiologie : Etudes de toxicité sur des animaux, des algues, des larves, etc...

La caractéristique générale qui se dégage de cet ensemble est l'absence totale de liaison entre les différents types d'études. Ainsi rien ne permet de relier les expérimentations en laboratoire aux effets dans le milieu naturel.

Il convient donc de replacer les études écologiques effectuées sous le couvert d'E.D.F. à leur vrai niveau ; ces études permettent d'effectuer un point zéro avant la construction des centrales, mais permettent-elles de choisir des sites d'implantation ou de définir la manière dont la pollution thermique influera sur le milieu naturel ?

Plus grave est le fait qu'aucune étude ne semble prévue en ce qui concerne la radioactivité. C'est pourtant là le problème : l'ignorer ne suffit pas pour l'éliminer.

En conclusion, la S.E.P.N.B. met en garde le public contre des interprétations trop rapides des résultats des études écologiques et les scientifiques contre une utilisation de leurs travaux qui dépasserait largement les résultats obtenus.

LE GAL.

INFORMATIONS

Note pratique : Comment contester un permis de construire ?

Eléments d'informations à connaître par toute personne qui pense avoir des raisons sérieuses de contester la légalité d'un permis de construire devant le Tribunal Administratif.

1. LA FORME.

L'élément capital dont il faut absolument tenir compte c'est que le délai de recours contentieux devant la juridiction administrative n'est que 2 mois